

## **BON A SAVOIR : Plus de moteurs à combustion à BXL : quid des autres véhicules ?**

Écrit par Belga | 25/06/2021

Le gouvernement bruxellois a élaboré un calendrier et une feuille de route pour baliser le parcours qui mènera à la suppression des véhicules à moteurs thermiques d'ici 2035. Le calendrier actuel de bannissement de catégories de moteurs ne court que jusqu'en 2025. Pour la suite, le rythme de sortie ne sera pas le même pour tous les types de véhicules.

Ainsi, seules les voitures **diesel Euro 6** pourront encore rouler à **Bruxelles** en 2025. En **2028**, ne seront plus admis que les véhicules diesel de la norme **Euro 6d**. Le délai est un peu plus long pour les véhicules **essence/hybride/LPG/CNG**: les **Euro 3** seront encore autorisés jusqu'en 2027; les **Euro 4** jusqu'en 2029 et les **Euros 6** jusqu'en 2032.

### **Scooters**



Les **scooters essence** seront **interdits** dès 2028. Ce sera le cas pour l'ensemble des **motos et quads** en 2035, mais les **Euro 3** seront interdites dès 2028 également (2030 pour les **Euro 4**). L'évolution pour les **camionnettes** et **minibus** suivra également un schéma de limitation différencié. Au-delà de 2035, seuls les camions et les autocars de la norme Euro 6e pourront encore circuler à Bruxelles, faute d'alternative.

### **STIB**

En ce qui concerne les bus de la **STIB**, la ministre bruxelloise de la Mobilité, Elke Van den Brandt a précisé que le gouvernement avait également donné une série de mandats permettant à la société bruxelloise de sortir entièrement du thermique pour 2036, soit trois ans plus tôt que prévu.

Depuis son introduction en 2018, la **zone à faibles émissions (LEZ)** a eu un impact majeur sur la qualité de l'air en Région bruxelloise. Selon le ministre de l'Environnement, Alain Maron, les émissions de dioxyde d'azote et de particules fines dues aux transports, responsables de centaines de décès prématurés par an, ont diminué respectivement de 11 % et 11,5 %. L'arrêté adopté jeudi en première lecture par le gouvernement bruxellois confirmant **le bannissement des véhicules diesel à partir de 2030** et essence à partir de 2035 comprend aussi une feuille de route reprenant une série de mesures d'accompagnement. Celles-ci cibleront plusieurs acteurs spécifiques comme les PMR, les petites entreprises et l'autopartage( soutien financier, information, sensibilisation, déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques).

### **Faciliter la transition**

De nombreuses mesures adoptées dans les années à venir pour faciliter la transition, feront l'objet d'une consultation des acteurs concernés.

Tout cela ira de pair, ont assuré vendredi les ministres bruxellois, avec un investissement massif dans les transports en commun, un milliard d'euros en 2021, entre autres pour créer de nouvelles lignes et en renforcer les fréquences ; un renforcement de la prime **LEZ** offerte aux PME bruxelloises avec l'objectif de rendre l'achat d'un véhicule électrique équivalent à celui d'un véhicule essence; ou encore un remodelage de la la prime Bruxell'Air pour aider les ménages à renoncer à la voiture. Le ministre-président Rudi Vervoort (PS) a insisté sur le fait que les mesures tiendront compte des préoccupations sociales. La Prime Bruxell'Air sera ainsi modulée en fonction des revenus du ménage.

### **Manager "Mobilité et Précarité"**

Le gouvernement bruxellois a également décidé de nommer un manager "Mobilité et Précarité" au sein de l'administration bruxelloise pour mieux prendre en compte la situation des publics précarisés et renforcer les mesures de soutien à ceux-ci.

Autre mesure: à partir de 2022, des équipes de contrôle mobiles seront mises en place pour s'assurer que les véhicules étrangers circulant dans la capitale respectent les critères fixés.

Le gouvernement bruxellois a enfin rappelé qu'il avait récemment adopté une stratégie visant à déployer le nombre de bornes de recharge de véhicules électriques pour atteindre le cap des 22.000 points accessibles d'ici 2035.

Bruxelles n'est pas la seule ville européenne à prévoir dès à présent le bannissement des moteurs thermiques à moyen terme, ce que n'a pas manqué de souligner le ministre bruxellois des Finances et du Budget Sven Gatz (Open Vld). Celui-ci a également insisté sur l'impact économique positif de la transition vers une mobilité moins polluante.